



FORBACH, le - 7 MARS 2025

CONVOCAATION

Vous êtes prié(e) de bien vouloir assister à la 34^e séance du CONSEIL MUNICIPAL qui aura lieu :

**Le Vendredi 21 mars 2025 à 18 heures
En Salle des Séances**

ORDRE DU JOUR

1. Approbation du Procès-Verbal de la séance du 7 février 2025
2. Décisions prises en vertu de l'article L 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales
3. Finances
 - 3.1. Compte de gestion 2024
 - 3.2. Compte administratif 2024
 - 3.3. Affectation du résultat de 2024
 - 3.4. Taux d'imposition
 - 3.5. Budget Primitif 2025
4. Vie Associative et Sportive
 - 4.1. Programme de subventions pour l'année 2025
 - 4.2. Politique de la Ville – soutien à la Régie de Quartiers de Forbach
5. Développement culturel
 - 5.1. Programme de subventions – Développement culturel
 - 5.2. Convention subvention AATEM Le Carreau – 2025
 - 5.3. Avenant convention à la convention de partenariat entre la ville et l'Harmonie Municipale
6. Enseignement
 - 6.1. Convention relative à l'intervention d'accompagnants d'élèves en situation d'handicap (AESH) sur le temps de pause méridienne dans le premier degré
7. Administration Générale
 - 7.1. Modification de l'article 24 de la délibération donnant délégation du Conseil Municipal au Maire
8. Personnel Communal
 - 8.1. Recrutement dans le cadre du dispositif du parcours emploi compétences
 - 8.2. Modification du tableau des effectifs
 - 8.3. Partenariat avec Unis-Cité Metz dans le cadre du recours au dispositif de service civique

Le Maire

Alexandre CASSARO
Conseiller Régional du Grand Est